



PROJET PEDAGOGIQUE 2016-2017
Structure : ALAE DE TOURNECOUPE

Introduction

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole), permet d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière, qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. L'enfant et toute l'équipe devons l'aider à se construire, se repérer en le responsabilisant au sein de l'ALAE.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence avec les partenaires de la vie de l'enfant, l'équipe enseignante, les familles. Le projet pédagogique constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettons en œuvre pour les atteindre.

Pour qui ?

Pour les parents, les animateurs, les élus et chaque personne concernée par les enfants accueillis à l'ALAE de Tournecoupe dépendant de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne.

Pour quoi ?

Pour proposer aux familles un mode d'accueil adapté aux enfants, tout en faisant de ce temps un moment de loisirs, de découvertes, d'apprentissages et de rencontres.

Pour que chacun connaisse les objectifs poursuivis lors des différents moments de la journée.

Pour que chacun, enfants et animateurs trouve sa place.

Pour que le temps en ALAE soit un temps de distraction, d'amusement et de découverte.

Les enfants présents à l'ALAE sont acteurs de leur centre.

Equipe d'animation, moyens humains :

L'équipe d'animation est composée de :

1 directrice titulaire du BAFD

3 animatrices titulaires du BAFA

1 animatrice non qualifiée

Locaux :

2 salles d'activités, des sanitaires, la cour de récréations, 2 préaux couverts, 1 pièce et un préau couvert à l'étage, un terrain de football, de tennis, de volley et une aire de jeu située en face l'école.

Journée type :

ALAE (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole est ouvert de :
--

7 h 30 à 8 h 50 pour l'accueil du matin

15 h 45 à 16 h 30 pour les activités TAP
--

16 h 30 à 18 h 30 pour l'accueil du soir
--

Modalités d'inscription :

Cf règlement intérieur de la structure

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS DU PROJET D'ACTIVITE	EVALUATION
Amener l'enfant à devenir acteur de son temps de loisir	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre à l'enfant de vivre des situations plaisantes et réalisantes. -Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres. -Développer son esprit d'entraide de partage à travers des activités et des taches communes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Eviter toutes rigidités dans le fonctionnement, en posant des règles de fonctionnement rassurantes, claires et fixes. -Lui donner de l'autonomie, une liberté de choix. -Favoriser le respect du choix des jeux afin de ne pas entraver l'enfant dans sa faculté à prendre des initiatives. -Répondre le mieux possible aux besoins de chacun en favorisant l'esprit de groupe et de mixité. -Mise en place d'activités mixtes dans un cadre sécurisant et connu de tous 	<ul style="list-style-type: none"> -Souplesse dans les plannings d'activités, possibilité de changement. -L'accès aux jouets et jeux de manière libre. -Présence disponibilité et intervention d'animateurs pour veiller au bon déroulement sur le temps de jeu, animer et dynamiser. - Diversifier au maximum le choix des activités. -Faire participer les enfants à la mise en place et au rangement des activités et tâches quotidiennes, faire respecter les règles de la collectivité. 	Mesurer si l'enfant a le choix de son temps de loisir.
Aménager le rythme de l'enfant en périscolaire en tenant compte des autres temps (scolaire, familial, extrascolaire)	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein du collectif. -Respecter les individuels de l'enfant. -Créer des temps de concertations avec les différents intervenants de la journée 	<ul style="list-style-type: none"> -Amener les enfants à trouver un centre d'intérêt -Permettre à l'enfant de se réaliser et de faire ses propres choix -Tenir compte des besoins momentanés de chacun -Favoriser la pause méridienne comme un temps de récupération et de détente -Prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant et non pas demander à l'enfant de s'adapter à la structure 	<ul style="list-style-type: none"> -Aménager des espaces diversifiés en autonomie -Mettre en place des forums de discussions, d'échanges avec les enfants (boite à idées, cahier de bord) -Conduite d'activités spécifiques, de projets sur le temps du soir et ateliers libres encadrés -Mise en place des lieux de détente, de repos, de sieste pour les petits 	Mesurer si l'enfant à la liberté de choix de son temps de loisir
Inclure un enfant en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place un protocole de soin si nécessaire -Permettre à l'enfant de trouver sa place sur le plan physique, moral et affectif -Permettre à l'enfant d'être reconnu à part entière au sein du groupe. - Assurer sa sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> -Aménager les locaux selon le handicap, en lui permettant d'être autonome. -Nommer une personne référente autant pour l'enfant que pour la famille. -Permettre au groupe de respecter la différence de l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> -Trouver des activités adaptées. -L'inclure à toutes les activités de groupe en tenant compte de ses capacités physiques et psychiques. -Respecter le rythme de l'enfant. 	Mesurer si l'enfant a trouvé sa place

<p>Favoriser l'activité physique</p>	<p>-Se servir des structures mises à disposition. -Acheter du matériel permettant à l'enfant de découvrir de nouveaux jeux adaptés à son âge.</p>	<p>-Proposer des activités diversifiées -Adapter l'activité aux capacités des enfants</p>	<p>-Jeux collectifs -Jeux individuels -Découverte de nouveaux jeux</p>	<p>Nombre d'enfants participants</p>
<p>Installer un respect entre les enfants d'âges différents</p>	<p>-Négocier des règles de vie au quotidien - Poser des repères sur les modes de proposition et de prise de décision collective</p>	<p>-En réfléchissant enfants et adultes à des règles de vie en collectivité ajustables tout au long de l'année -En intervenant systématiquement sur ce qui peut être un manquement au respect d'autrui et en amenant l'enfant à réfléchir et à réparer ses actes si cela est nécessaire -Mise en place d'une boîte à idées -En réalisant des activités, jeux et grands jeux basée sur la coopération -En favorisant l'entraide entre petits et grands</p>	<p>-Création de règles de vie en TAP et ALAE -Proposition de jeux coopératifs adaptés à chaque âge -Mélangeant des enfants d'âges différents sur un même groupe -Prendre en compte les propositions des enfants</p>	<p>Mesurer si les tensions entre enfants s'apaisent</p>